

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/101
2 décembre 1999

(99-5306)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: français

GABON

Déclaration par M. Marcel Doupamby-Matoka Ministre du commerce et du développement industriel

Je voudrais, au nom de la République gabonaise, saluer toutes celles et tous ceux venus des quatre coins du globe prendre part à cette troisième session de la Conférence ministérielle de l'OMC.

Par la même occasion, je voudrais adresser mes félicitations au Directeur général pour son élection à la tête de notre institution et en profiter pour lui souhaiter plein succès dans l'accomplissement de sa mission.

À l'instar des autres délégations qui m'ont précédé, permettez-moi de remercier très sincèrement le gouvernement et le peuple américains pour l'accueil chaleureux et pour toutes les facilités et commodités offertes à notre délégation depuis notre arrivée en terre américaine.

Le Gabon estime que le moment est plus qu'opportun de concrétiser les objectifs que nous nous sommes fixés et contenus entre autres dans le préambule de l'Accord instituant l'OMC, alinéa II, où toutes les parties en présence reconnaissent la nécessité "de faire des efforts positifs pour que les pays en développement, et en particulier les moins avancés d'entre eux, s'assurent une part de la croissance du commerce international qui correspond aux nécessités de leur développement économique".

En termes d'analyse-bilan de situation, c'est ici et maintenant qu'il faudra procéder au recensement de gains rapportés à chaque pays par le système multilatéral.

I. LA MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS

La mise en œuvre des Accords de l'OMC représente, à n'en point douter, plus qu'une étape déterminante, un préalable à la réalisation de la pleine intégration au système commercial multilatéral des pays en développement.

Cette mise en œuvre passe par l'usage des droits dérogatoires inscrits dans les différents accords. L'assistance technique à cet égard doit être renforcée.

Nous devons donc comprendre qu'être considéré comme pays à revenu intermédiaire ne nous éloigne en aucun cas des pesanteurs de sous-développement humain et structurel qui caractérisent encore tous les pays de la sous-région et, singulièrement, le Gabon.

L'aboutissement du dernier cycle des négociations commerciales multilatérales d'Uruguay avait fait naître enthousiasme et espoir dans nos pays. Grâce au nouveau système fondé sur des règles équitables où l'arbitraire est exclu, perçu comme tel, le nouveau système multilatéral était censé renforcer les échanges économiques et commerciaux capables d'engendrer une forte croissance et donc une réponse appropriée aux problèmes de développement économique et social.

Cinq années après Marrakech, en dépit des réformes et ajustements opérés par bon nombre de pays d'Afrique dont le Gabon, il est difficile d'affirmer que le commerce multilatéral a changé la donne africaine.

L'Afrique, en terme de participation au commerce et aux échanges multilatéraux, demeure toujours à l'écart des fruits générés. Il nous incombe ici et maintenant de rechercher les causes profondes de ce paradoxe d'un continent ayant d'énormes potentialités économiques et qui abrite des populations classées parmi les plus pauvres du monde.

1^{er} janvier 2000, c'est exactement dans 29 jours. La mise en œuvre des Accords de l'OMC, comme vous le savez, implique des moyens adéquats pour transformer les théories en réalités pratiques. L'expertise technique est fondamentale. Mon pays, le Gabon, quand bien même classé pays à revenu intermédiaire, souhaite que l'OMC œuvre davantage pour une stratégie qui mette un accent particulier sur la formation et l'encadrement des hommes, afin d'éviter de nous marginaliser continuellement.

Le dernier rapport de la CNUCED sur le commerce et le développement, édition 1999, nous indique que les termes de l'échange des pays en développement n'ont cessé de fléchir depuis les années 80 d'environ 1,5 pour cent par an.

Il faut croire que l'OMC permette l'ouverture effective des marchés des pays développés à l'Afrique pour que celle-ci trouve une solution durable à ses problèmes d'emploi et de croissance.

Enfin, le souci de tous ici est indubitablement de réussir la pleine intégration à l'économie mondiale de ceux qui sont restés longtemps à l'écart. Pour ce faire, il faut remédier au déclin de l'aide publique au développement. Le traitement du problème chronique du poids de la dette a un caractère central: l'absence de cohérence entre les Institutions de Bretton Woods et les autres Institutions de développement.

En effet dans un système économique de plus en plus exposé aux crises, une synergie entre l'OMC, le FMI et la Banque mondiale est vivement souhaitée. Cette cohérence permettra de tenir compte chaque fois de la dimension sociale de la dette et ses répercussions sur la stabilité de nos États.
